La Gazette en Yvelines

MANTES-LA-JOLIE

Incendie : trois immeubles menacent de s'écrouler

Actu page 10





MANTES-LA-JOLIE

Hausse générale des tarifs communaux de 3,5 %, la triple-peine pour les Mantais

YVELINES

Crise énergétique : Les Résidences Yvelines Essonne créent un bouclier tarifaire Page 4

■ CARRIERES-SOUS-POISSY

La Ville rend hommage aux personnes séropositives Page 7

■ AURERGENVILLE

Les abords de la gare entament leurs transformations Page 8

LIMAY

608 grammes de cannabis retrouvés dans une Peugeot 208 Page 10

■ FOOTBALL

Coupe du monde : l'Argentine détrône la France Page 12

POISSY

Une exposition sur les jouets animaliers

Page 14

MEZY-SUR-SEINE

Parc de l'Orangerie : la polémique sur l'abattage d'arbres ne dégonfle pas

Actu page 8



YELINES

L'extension des consignes de tri est prévue avant 2023



CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Groupe
Sartorius:
le nouvel appontement de la
société bientôt
en service



Cette édition est la dernière de l'année 2022.

Toute l'équipe de La Gazette vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année!

Retrouvez La Gazette en Yvelines dans ses présentoirs comme sur internet à partir du mercredi 4 janvier prochain l

Les cheminées de la centrale électrique de Porcheville vont être détruites

DAVID CANOVA

Depuis la fermeture de la centrale électrique de Porcheville en 2017, les équipes du **Centre Post Exploitation s'affairent pour** réhabiliter entièrement le site et lui donner une deuxième vie industrielle.

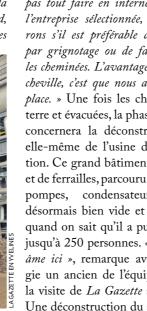
D'ici fin 2025, les emblématiques cheminées de la Centrale à fioul de Porcheville auront disparu du paysage. Mise à l'arrêt définitif en 2017 après quasiment 60 ans de bons et loyaux services, l'usine de production d'Électricité de France (EDF) fait l'objet depuis lors d'une déconstruction complète avant la réhabilitation intégrale du site qui conservera une vocation industrielle. Un processus qui demande entre 10 et 20 ans par site.

« 96 % des déchets des sites [...] sont recyclés »

C'est ici qu'entre en jeu une unité spéciale de l'électricien français, le Centre de post exploitation, expert de la réhabilitation du patrimoine thermique d'EDF avec à sa tête,

d'autres sols. Nous avons besoin de ce patrimoine pour les moyens de production futurs mais il faut d'abord commencer par réhabiliter. »

Alors, depuis 2017, les équipes du CPE sont à l'œuvre sur le site de la centrale de Porcheville. Mise en sécurité du site, diagnostics, nettoyages, vidanges, tris, « nous récupérons tout ce qui peut être valorisé ou réutilisé, précise le directeur. Il faut savoir que 96 % des déchets des sites que nous réhabilitons sont recyclés. C'est le cas notamment des D3E (Déchets d'équipements électriques et électroniques comme les cartes électroniques, les câbles, les connecteurs, etc., Ndlr). C'est également le cas des tuyaux de laiton des condensateurs dont nous récupérons une part de la revente à la tonne. Enfin, plus tard, nous trierons également les ferrailles





Des tonnes de tuyaux de laiton sont enlevées des condensateurs pour ensuite être boyés et recyclés.

Philippe Astié, le directeur du centre. Car, non seulement EDF ne prend visiblement pas à la légère la réhabilitation de ses sites mais ne s'en sépare pas dans la grande majorité des cas. Basé à Vairessur-Marne (Seine-et-Marne), le Centre Post Exploitation et ses 61 salariés intervient sur 32 sites en réhabilitation répartis dans six régions en France. « EDF ne souhaite pas laisser des friches industrielles et fait tout pour donner une deuxième vie à son foncier, explique Philippe Astié. Cela ne représente pas moins de 1800 hectares. En comparaison, le site de Porcheville fait 117 hectares. Le foncier est rare et cher et EDF ne souhaite pas artificialiser

et les bétons. Ces derniers serviront d'ailleurs en partie à combler les trous pour rendre les sols de nouveau utilisables. »

Avant cela, si les sols sont pollués, si certains bâtiments contiennent encore de l'amiante « nous procédons au désamiantage. Pour les sols pollués, nous mettons en place des bio-tertres avec des bactéries et nous attendons qu'elles fassent le travail jusqu'à ce que le sol soit correctement dépollué. Mais nos terrains sont en général très peu pollués », assure Philippe Astié.

Après avoir mis à nu les alentours de l'unité de production en déga-

geant les casemates, les transformateurs et tout ce qui pouvait gêner la suite du travail, la réhabilitation du site de la centrale de Porcheville va désormais entrer dans la phase de déconstruction. Et cela va commencer par les cheminées, de 220 m de haut. « Elles font parties des plus hautes de France, signale Philippe Astié. Et si nous débutons par les cheminées c'est aussi en raison du potentiel danger qu'elles représentent. À partir du moment où elles ne sont plus en activité, elle se fragilisent rapidement. »

Pour cela, le Centre post exploitation lance un appel d'offres pour utiliser les services d'une entreprise spécialisée. « Nous ne pouvons pas tout faire en interne. Une fois l'entreprise sélectionnée, nous saurons s'il est préférable de procéder par grignotage ou de faire tomber les cheminées. L'avantage ici à Porcheville, c'est que nous avons de la place. » Une fois les cheminées à terre et évacuées, la phase suivante concernera la déconstruction en elle-même de l'usine de production. Ce grand bâtiment de béton et de ferrailles, parcouru de tuyaux, pompes, condensateurs paraît désormais bien vide et silencieux quand on sait qu'il a pu accueillir jusqu'à 250 personnes. « Il y a une âme ici », remarque avec nostalgie un ancien de l'équipe lors de la visite de La Gazette sur le site. Une déconstruction du site qui ne demandera pas moins de six ans entre les études, la préparation de la déconstruction des blocs usines, et la phase opérationnelle.

Grignotage ou dynamitage

Le site de Porcheville pourra alors entamer « sa deuxième vie industrielle, explique Philippe Astié. Rien n'est encore décidé mais plusieurs possibilités s'offrent à nous. Nous pouvons installer des panneaux photovoltaïques comme cela se fait déjà sur différents sites en France. Cela a l'avantage d'être facilement réversible. Si les besoins évoluent, le site redevient rapidement disponible car c'est bien moins lourd à déconstruire. » Et de poursuivre :



Philippe Astié et l'un des membres de son équipe du Centre Post Exploitation devant un des quatre condensateurs entièrement vidé de ses centaines de tuyaux de laiton.

« Nous pouvons aussi envisager de mettre en place une production hybride avec le cycle combiné gaz. Cette solution a l'intérêt d'avoir des rendements beaucoup plus élevés qu'une simple turbine à vapeur. La turbine à combustion entraine directement l'alternateur. Les gaz de sortie sont récupérés et sont redirigés vers une chaudière. L'eau ainsi chauffée produit de la vapeur qui entraine une deuxième turbine. Résultat, le rendement monte ainsi à 60 % », se félicite Philippe Astié.

L'avenir du site de la centrale de Porcheville est donc assuré. Quelle que soit la solution retenue, il conservera sa vocation industrielle.■

Le calendrier prévisionnel de réhabilitation de la Centrale de Porcheville

2023 : appel d'offres pour la déconstruction des cheminées

2024/2025 : déconstruction des cheminées

2026/2029 : études et préparation de la déconstruction des blocs usines

2030/2032 : déconstruction des blocs usine

2032/3035 : réhabilitation des sols (cette phase permettra de rendre le terrain apte à un nouvel usage industriel).

2035 : restitution du site

Les grandes dates de Porcheville

1958 : ouverture de la centrale à charbon

1968 : ouverture de la centrale à fioul

1986 : arrêt de la centrale à charbon 2015 : la centrale est classé site Seveso

2017 : la production d'électricité est totalement arrêtée

LANCEMENT COMMERCIAL

MAGNA VILLA À MAGNANVILLE - 17 LOGEMENTS

à partir de 132 000 euros

LES VAUCOULEURS À MANTES-LA-VILLE – 16 LOGEMENTS



LIVRAISON 4^{EME} TRIMESTRE 2024

Afin de découvrir nos deux programmes au cœur des Yvelines, merci de contacter note conseiller immobilier Laurent BERNARD au 06 17 31 18 74



MANTES-LA-JOLIE

Hausse générale des tarifs communaux de 3,5 %, la triple-peine pour les Mantais

Entre hausse des tarifs, des bases de l'État et l'inflation, le portefeuille des Mantais va être mis à rude épreuve en 2023.

■ DAVID CANOVA

Si l'augmentation des impôts locaux n'est pas du fait de la majorité municipale, l'augmentation généralisée des tarifs, elle, si. Avec la revalorisation des bases de l'État de 7 %, tous les Mantais vont voir leurs impôts augmenter. À cela s'ajoute désormais une « hausse générale » des tarifs de 3,5 %, votée par la majorité de Raphaël Cognet (DVD), le maire de Mantes-la-Jolie, lors de la dernière séance du conseil municipal, lundi 12 décembre. Sans oublier une inflation qui ne cesse d'augmenter! Alors si les nouveaux élus invoquent comme un mantra à chaque délibération que c'était « un engagement de campagne », c'est bien une triplepeine qui attend les Mantais en 2023. Une décision n'a pas manqué de faire réagir les oppositions qui se sont soit abstenues, soit ont voté

Après la présentation de la délibération par le conseiller municipal Florent Gavarin, Raphaël Cognet a rappelé que « les tarifs municipaux,

nous les actualisons chaque année. Cette année nous les actualisons plus fortement que d'habitude parce que d'habitude l'inflation est quasiment à 1 %. Cette année le choix que nous avons fait, et c'est un choix politique effectivement, c'est de ne pas suivre l'inflation. Cela a un coût pour la ville je le dis tout de suite, parce que quand l'inflation est de 7 %, augmenter de 3,5 % ça veut dire un manque à gagner pour la ville. Plus quelques tarifs que nous sacralisons comme les médiathèques, la vignette de stationnement (qui passe de 60 à 40 euros, Ndlr) et du coût des cantines scolaires que nous n'augmentons pas puisque le fait de nourrir les enfants est quand même un produit de première nécessité. C'est l'objet de cette délibération, 3,5 % de hausse générale et ensuite quelques ajustements à la marge sur des tarifs qui nous paraissent prioritaires. »

Prenant tour à tour la parole, les oppositions ont expliqué leur vote. « Nous allons voter contre cette délibération car pour nous elle reflète et

illustre malheureusement la politique économique que nous subissons tous ces dernières années sous couvert de crise économique bien sûr, a lancé Audrey Hallier (LFI). Une politique qui nous fait l'illusion de gagner quelques sous d'un côté pour nous les reprendre de l'autre. Nous concédons volontiers les efforts faits par la nouvelle municipalité sur certains sujets comme les impôts locaux même si c'est à nuancer, les tarifs de stationnement, ceux de la restauration scolaire ou encore la nouvelle gratuité de la médiathèque mais nous regrettons la contradiction avec ce qui suit dans la délibération N 11 à savoir la réévaluation à hauteur de 3,5 % de certains tarifs municipaux. Pourquoi ? Parce que nous nous inquiétons notamment pour les commerçants et les restaurateurs de la ville qui souffrent et vont souffrir encore plus dans les mois à venir quant aux augmentations des denrées alimentaires et des matières premières mais surtout de l'énergie et qui vont voir la jouissance de leurs occupations commerciales augmenter donc. Des charges qui deviennent déjà trop lourdes, certains envisageant déjà leur fermeture pour 2023. Nous nous inquiétons pour les particuliers qui font souvent et de plus en plus le choix entre s'alimenter, se chauffer ou mettre de



À l'occasion du dernier conseil municipal à Mantes-la-Jolie, les élus ont voté l'agmentation des tarifs municipaux. Les oppositions se sont abstenues ou ont voté contre

l'essence dans la voiture pour aller travailler et qui vont encore essuyer, même si ce n'est qu'à hauteur de 3,5 %, des augmentations qui vont impacter leurs loyers et l'éducation de leurs enfants. »

À droite, Jean-Luc Santini n'a pas manqué non plus de marquer son étonnement. « Pendant le débat d'orientations budgétaires, nous nous sommes trompés parce que nous avions cru comprendre que les cantines n'augmentaient pas mais le périscolaire non plus! ... En fait on voit que tout augmente de 3,5 % exceptées les cantines. Effectivement, le personnel a été augmenté et sera augmenté en 2023. Cela coûte cher donc nous allons nous abstenir parce qu'on était plutôt par-

tis sur l'idée que tout ce qui tournait autour du scolaire n'augmenterait pas. Et ce n'est pas le cas aujourd'hui. On voit bien que, exceptée la cantine, ce qui est absolument indispensable pour les familles même si cela va vraisemblablement coûter cher aux finances de la ville, peut-être même plus que ce que l'on pense aujourd'hui, tout augmente. Nous avions cru comprendre qu'il y aurait une refonte complète des tarifs et qu'on attendait quelques mois pour y réfléchir. J'avais bien compris que la baisse de 60 à 40 euros de la vignette résidentielle était un engagement de campagne, même si c'est vous qui l'aviez votée précédemment... C'est une bonne chose, je ne sais pas. Donc nous allons nous abstenir. »

■ EN BREF

MEZIERES-SUR-SEINE

Un diplôme des valeurs républicaines décerné à des écoliers

Le 8 décembre, la police pluri-communale d'Épône-Mézières et l'association Brigade académie ont organisé un goûter républicain à la salle Arc-en-Ciel avec des élèves de l'école élémentaire des Tilleuls pour les remercier de leur investissement lors de l'événement annuel *Pol'Prox Académie* visant à rapprocher les forces de sécurité de la population.

Des sourires aux lèvres et un sentiment de fierté. Le 8 décembre, 127 élèves de CP, CE1, CM1 et

CM2 de l'école élémentaire des Tilleuls étaient rassemblés dans la salle Arc-en-Ciel pour la première



Le chef de la police pluri-communale d'Épône-Mézières et président de l'association Brigade académie, Grégory Bion, espère que la première édition du goûter républicain suscitera l'intérêt d'autres établissements scolaires.

édition d'un goûter républicain organisé par la police pluri-communale d'Épône-Mézières et l'association Brigade Académie. Cet événement avait pour but de remercier les enfants de leur investissement depuis plusieurs années pour l'organisation de la manifestation Pol'Prox Académie dont la quatrième édition a eu lieu en septembre et qui vise à favoriser les échanges entre les forces de sécurité et la population ainsi qu'à créer des vocations pour les métiers de policiers, de gendarmes ou encore de sapeurs-pompiers.

« Ils nous aident à faire la déco pour le Pol'Prox Académie [notamment avec des dessins] et ils nous aident [entre autre] à monter les stands. Ils sont très impliqués », résume Grégory Bion, chef de la police pluricommunale d'Épône-Mézières et président de l'association Brigade académie, qui espère que l'organisation du goûter républicain se perpétuera et qu'il suscitera aussi l'intérêt d'autres établissements scolaires situés sur le territoire de la police pluri-communale.

YVELINES

Crise énergétique : Les Résidences Yvelines Essonne créent un bouclier tarifaire

Le bailleur social met en place un bouclier tarifaire et un fonds de solidarité énergie pour ses locataires afin de contrer en partie l'inflation et la crise énergétique.

En octobre, le conseil de surveillance du bailleur social Les Résidences Yvelines Essonne a voté une augmentation générale de ses loyers à partir du 1er janvier prochain en raison notamment de l'inflation. Mi-décembre, le bailleur a finalement annoncé dans un communiqué qu'il créait un bouclier tarifaire et un fonds de solidarité pour ses locataires. Le bouclier tarifaire d'un montant de 200000 euros, « qui s'ajoute au bouclier tarifaire de l'État, concerne 20 résidences dont les hausses de charges sont particulièrement élevées [...] Les montants seront directement déduits des quittances [...] ».

Concernant le fonds, il « est destiné à préserver les locataires de l'endettement. [...] Le fonds de solidarité énergie apportera une aide ponctuelle de 50 euros par pièce et pouvant aller jusqu'à 250 euros pour un T5 et plus. [...]
Une enveloppe budgétaire de 500000
euros est prévue dans le budget 2023 ».
Le bailleur social estime à « 4000 le
nombre de foyers éligibles aux critères ».
Les demandes d'aides doivent être
faites auprès des conseillers sociaux
des agences du bailleur. « Les aides
seront déduites des quittances et versées
directement aux locataires », précise le
communiqué.



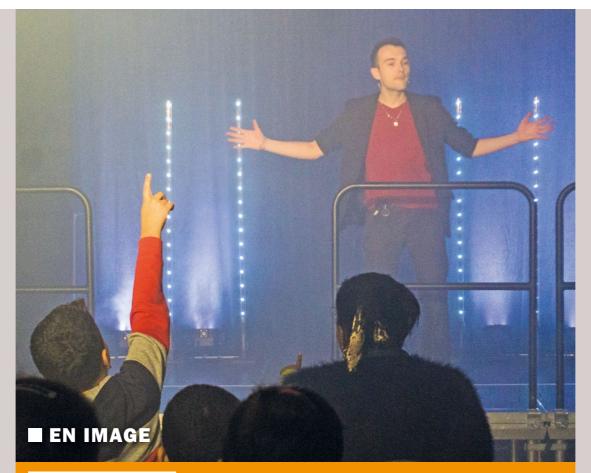
Les locataires peuvent savoir s'ils sont éligibles aux aides en se rendant dans les agences du bailleur Les Résidences Yvelines Essonne.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Equalis et Conflans-Sainte-Honorine, c'est fini

Equalis a mis fin à son partenariat avec la Ville car l'association n'a pas réussi à tenir ses objectifs.

« Equalis met fin à son partenariat avec la ville de Conflans-Sainte-Honorine sur son action de prévention spécialisée », indique le communiqué de presse de la Ville datant du 2 décembre. En effet, l'association ayant pour but de « redonner toute leur place et leur rôle aux personnes en difficulté » a annoncé qu'elle n'est « plus en mesure de poursuivre son activité de prévention spécialisée dans la ville » dans un courrier daté d'un mois plus tôt. L'association n'est pas parvenue à renforcer « son équipe professionnelle pour réaliser les objectifs attendus » par Conflans-Sainte-Honorine. La convention prendra fin le 31 décembre. La Ville est toujours à la « recherche de solutions pour poursuivre la prévention spécialisée sur l'ensemble de son territoire en 2023 ». Pour cela, la Ville a plusieurs objectifs : « Repositionner une équipe de prévention sur l'ensemble de la ville, établir une présence forte sur le territoire et continuer à développer un maillage partenarial. »



MANTES-LA-VILLE

Un spectacle pour les familles en situation de précarité

« Un moment convivial et festif pour les familles. » Selon Clarisse Christophe, animatrice pour la structure La Mandragore de l'association Equalis accompagnant les familles en situation de grande précarité sur le territoire du Mantois, ces mots sont ceux qui résument le mieux le goûter de fin d'année organisé durant l'aprèsmidi du 19 décembre à l'espace culturel Jacques Brel. Au total, une vingtaine de familles est venue. Parmi les différentes animations proposées, elles ont notamment pu assister à un spectacle du magicien Olivier Floc. Le public semblait en tout cas ravi.

MANTES-LA-JOLIE

La magie de Noël de Mantes-la-Jolie

Maison du Père Noël, patinoire ou encore papillotes en chocolat : la Ville réserve encore de nombreuses surprises jusqu'au 31 décembre.

À l'occasion des fêtes de fin d'année, la ville de Mantes-la-Jolie organise de nombreux événements jusqu'à la fin du mois pour satisfaire petits et grands.

Jusqu'au 24 décembre, rendez-vous à la maison du Père Noël, au 40 rue nationale. Durant les vacances scolaires, et tous les jours, la maison est ouverte, de 10 h à 12 h 30 à et de 14 h à 18 h, et le 24 décembre, jusqu'à 16 h. Pendant une heure, les lutins gardent les enfants de 3 à 10 ans pour que les parents puissent faire leurs achats dans les commerces du centre-ville.

Une patinoire gratuite est installée à la place Saint-Maclou jusqu'au 31 décembre. Les 23, 26 et 30 décembre, elle sera ouverte, de 10h à 19h et de 10h à 16h, les 24 et 31 décembre. Enfin, une distribution de papillotes en chocolat par le Père Noël aura lieu au marché couvert, le samedi 24 décembre, dans la limite des stocks disponibles. ■



CENTRE MEDICO SOCIAL DU LAC



Cardiologie

Tél.: 01 30 94 89 62

Gastro-Entérologue

Tél.: 01 30 63 00 55

Chirurgien Plasticien

Tél. : 06 78 91 88 83 Tél. : 01 30 94 89 62

Chirurgien Viscéral

Tél.: 01 30 94 89 62

Chirurgien Urologue

Tél. : 01 30 94 89 62 Tél. : 07 67 27 20 17 Ophtalmologue

Tél.: 01 30 33 09 90 Tél.: 01 30 92 30 94

Endocrinologue-Diabétologue

Tél.: 01 34 77 08 91

Pédiatre-Expertise Médicale

Tél.: 01 30 92 60 94 Tél.: 01 34 78 50 01

Expertise Médicale

Tél.: 01 34 77 18 18

Médecin Généraliste consultations

non programmées Tél. : 01 30 94 89 50

Néphrologue

Tél.: 01 30 94 89 59

Rhumatologue

Tél. : 01 30 94 89 79 Tél. : 09 86 48 87 58

Centre de Radiologie

Échographie-Mammographie

Tél.: 01 30 94 89 89

Centre agréé de dépistage du cancer du sein

Cabinet Dentaire

Tél.: 01 34 77 56 20

Diététicienne - Nutritionniste

Tél. : 01 30 63 04 86

Infirmiers Diplômés d'État

Tél.: 01 30 94 35 43

Ostéopathe

Tél.: 06 43 24 36 86

Orthophoniste

Tél.: 09 82 60 56 92

YVELINES

L'extension des consignes de tri est prévue avant 2023

La loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) pose l'échéance du 1^{er} janvier 2023 sur tout le territoire national. Les Yvelines connaîtront cette nouvelle extension avant 2023.

■ ELODIE PICARD

Citeo est une entreprise à missions historiques qui est un acteur majeur de l'économie circulaire. « Citeo a été créée en 1992, donc nous fêtons nos 30 ans », confie Sabine Haltebourg, directrice régionale de Citeo. L'entreprise s'appelait avant « Eco emballage » et s'est transformée en entreprise à missions pour « afficher clairement une raison d'être qui est de limiter l'impact des emballages mis sur le marché par ses clients, continue-telle. Nous avons cette responsabilité, vis-à-vis des producteurs, de prendre en charge financièrement la collecte de tri des emballages mis sur le marché. Globalement, on s'occupe de cette poubelle jaune connue de tous. La mission s'étend sur l'ensemble du territoire ».

C'est un projet national qui se termine et qui est en lien avec l'ouverture du bac jaune à l'ensemble des emballages nommé « *l'extension des consignes de tri* » (ECT) et qui repose sur la simplification du geste de tri. « *Les Yvelines sont clairement concer-*

nées car c'est l'un des derniers départements en Île-de-France, à passer en extension de consigne de tri, indique la directrice. Ça se résume à dire aux citoyens que tous les emballages et papiers se trient et se mettent dans le bac jaune pour simplifier le geste. Dans les Yvelines, c'est en partie déployé à hauteur de 58 % dans tout le bassin qui va aller trier sur le centre du tri de Plaisir. Le nord du département est en train de passer en extension, cela se fera au 1^{er} janvier. »

Les territoires ont été transformés via des phases d'appel à projets et le dernier centre de tri à devoir être transformé est celui de ValoSeine dont quelques communes de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) font partie.

En ouvrant la poubelle jaune à tous les emballages et papiers, « on constate un sursaut de performance de quatre kilos par habitant, explique Sabine Haltebourg. Les Yvelines en ont fait la démonstration en comparant des données 2020 et 2021. On s'attend à un sursaut réellement en 2023. La transformation sera à 100 % sur le département. Pour autant, les performances du département sont plutôt bonnes et au-dessus de 5 % de la moyenne Île-de-France. »

88 % profite déjà de l'extension de consigne de tri en Île-de-France. « On constate que cette année, l'Île-de-France affiche une performance de plus de 3 %, explique-t-elle. Il y a donc un vrai gap de performance. » L'extension a commencé en 2014 pour les premiers. Il s'agit de l'Essonne, le Val d'Oise et les autres ont suivi. L'Essonne et la Seine-et-Marne sont les territoires qui sont les plus performants d'Île-de-France.

Les derniers territoires à couvrir sont le nord des Yvelines, le nord du Val d'Oise et le sud de la Seine-et-Marne. Ils seront couverts à la fin de l'année. La loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) pose l'échéance du 1er janvier 2023 sur tout le territoire national.

Le citoyen est l'un des premiers acteurs du geste de tri et est mis au courant via une communication portée par la collectivité. « Grâce aux études de perception que nous menons,



« Il faut moderniser les centres de tri qui ont dû s'équiper de lecteurs de tri optique pour reconnaître les différents plastiques car les emballages sont des matières assez complexes à recycler puisqu'il faut faire un tri assez pointu entre l'ensemble des résines. »

la première référence à laquelle le citoyen se réfère est le stickage de son bac, constate la directrice. Il faut donc un triptyque incontournable qui est : la bonne consigne pour le citoyen complétée par le maximum de supports de communication. Le bon dispositif donc le bac jaune, et il faut une motivation personnelle et, en ce moment, je pense que l'on partage tous cette même motivation de préservation de la planète. Il faut donner du sens au geste. »

Tous les emballages et papiers se mettent désormais dans une même poubelle. « Cette simplification est là pour dire au citoyen: vous ne vous posez plus de question, selon Sabine Haltebourg. Ensuite, ces flux sont emmenés dans un centre de tri. Le programme de l'extension des consignes de tri est aussi de transformer le dispositif de collecte. Il faut moderniser les centres de tri qui ont dû s'équiper de lecteurs de tri optique pour reconnaître les différents plastiques.»

Le hors foyer est également un élément majeur car l'extension des consignes de tri sera terminée dans sa partie opérationnelle à la fin de l'année. « L'enjeu de demain est de pouvoir proposer aux citoyens de trier partout et tout le temps, y compris lorsqu'il est en consommation nomade, conclutelle. Les Yvelines seront en plus Terres de jeux pour les Jeux olympiques de 2024, donc il y a un vrai enjeu à poursuivre le geste de tri dès lors que l'on est en consommation nomade. »

INDISCRETS

Suite à l'intervention d'Olivier Lebrun, maire de Viroflay et conseiller départemental, à l'occasion du vote du budget lors de la dernière séance du conseil départemental de l'année, le 16 décembre 2022, Pierre Bédier (LR), président du Département s'est amusé à préciser que « les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI, qui tout en étant des regroupements de collectivités territoriales restent des établissements publics, Ndlr) ne sont pas des collectivités territoriales et je peux comprendre la confusion intellectuelle, mais dans l'ordre protocolaire, les maires sont supérieurs aux présidents d'intercommunalité».

Les services de l'État sont parfois... trop rapides. Oui, cela pourrait en surprendre plus d'un mais c'est bel et bien le cas. Jeudi 15 décembre, à l'occasion de la dernière séance du conseil communautaire de Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), c'est bien la drôle de mésaventure qui est arrivée à l'ancien maire de Buchelay. Voilà quelques mois, en avril, Paul Martinez, maire SE de Buchelay depuis 15 ans, avait annoncé qu'il quitterait ses fonctions d'ici à la fin de l'année 2022. Comme il se doit, il avait donc adressé sa lettre de démission au préfet des Yvelines. Avant d'être effective, elle doit en effet être validée par le représentant de l'État dans le département. L'édile, membre du conseil de la communauté urbaine de GPSEO, espérait bien pouvoir saluer ses collègues à l'occasion de la dernière séance de l'année. Malheureusement pour Paul Martinez, sa démission a finalement été validée avant qu'il ne puisse s'exprimer devant l'assemblée. C'est donc la présidente de GPSEO et maire DVD de Meulan-en-Yvelines, Cécile Zammit-Popescu, qui en introduction de la séance, a lu un mot que le maire a adressé aux élus. Une page se tourne. ■

On l'aura attendu toute l'année, parfois avec impatience pour les enfants, espérant faire un délicieux repas de fêtes et recevoir de jolis cadeaux et pourtant, Noël sera bientôt déjà dernière nous. Et avec lui, son cortège de sapins, défraichis et décrépis, abandonnés sur les trottoirs glacés de nos villes. Pour éviter ce désolant spectacle et recycler ces milliers de résineux solitaires, la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) organise chaque année la collecte de ces malheureux sapins. Ils seront acheminés vers la plateforme de compostage et serviront d'engrais naturels pour l'ensemble des plantations du territoire. L'année dernière, l'opération de collecte spécifique avait permis de collecter 92,72 tonnes de sapins pour un coût estimé à quasiment 53000 euros.

Seuls les sapins naturels, sans neige artificielle et sans décoration, sont acceptés. Alors, si vous voulez faire un geste pour la planète, toutes les informations sont à retrouver sur : https://gpseo.fr/vivre-et-habiter/gerer-mes-dechets/collecte-dessapins-dans-ma-commune-decembre-2022-janvier-2023 ■



RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS DE NOS SUPERMARCHÉS SUR LIDL.FR

Année 2022 - Photo non contractuelle - Sauf erreurs typographiques - LIDL RCS Créteil 343 262 622.

des bonnes choses
POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE GRIGNOTER ENTRE LES REPAS. WWW.MANGERBOUGER.FF

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Groupe Sartorius : le nouvel appontement de la société bientôt en service

Pour valoriser le transport fluvial, l'entreprise basée sur la rive gauche conflanaise et spécialisée dans le recyclage de matériaux et de déchets issus du BTP a créé un appontement. Selon Christophe Cauchi, directeur du développement pour le groupe Sartorius, cette construction devrait être mise en service au « début de l'année 2023 ».

■ CELINE CRESPIN

Une transformation majeure sur l'ancien site de la société conflanaise SOC Le Bloc conflanaise spécialisée dans la construction de blocs de parpaing et située sur la rive gauche de la Seine. Suite à son rachat il y a environ quatre ans par le groupe Sartorius pour en faire une entreprise spécialisée dans le recyclage de matériaux et de déchets issus du BTP, les nouveaux dirigeants souhaitent désormais valoriser la proximité directe de l'entreprise avec la Seine et l'Oise pour développer le transport fluvial. Le 12 septembre dernier, la construction d'un appontement a donc débuté. Les travaux sont désormais terminés. Lors d'une visite de la société par la Ville, organisée le 2 décembre, Christophe Cauchi, directeur du développement pour le groupe Sartorius, a néanmoins affirmé que l'appontement ne devrait être mis en service qu'au « début de l'année 2023 ».

- « L'appontement n'est pas encore en service puisque, pour la mise en service, il reste quelques démarches administratives avec VNF (Voies navigables de France, en charge notamment de la gestion du domaine fluvial sur la Seine, Ndlr) à établir. La mise en service ne se fera qu'après la finalisation de ces démarches », déclare-t-il en insistant sur le fait que ce projet, privé, a été mené en concertation avec VNF et la Ville.
- « Les conditions que nous avions posées en tant qu'élus c'était que l'impact paysager soit minime. L'ambition c'était que depuis la ville de Conflans-Sainte-Honorine, qui est plutôt sur la rive droite, on n'ait pas d'impact massif sur le paysage. Le paysage c'est celui de l'île du Devant avec beaucoup d'arbres, beaucoup de verdure et donc l'ambition c'était de limiter au maximum l'impact paysager », reconnaît l'édile DVD, Laurent Brosse, qui se féli-

cite que l'entreprise se tourne vers le transport fluvial plutôt que routier.

« En plus de l'intérêt écologique du site avec le recyclage de matériaux et de déchets du BTP, l'autre intérêt fondamental pour Conflans-Sainte-Honorine c'est l'utilisation du transport fluvial, explique le maire. Et c'est vrai qu'on a peu d'entreprises comme cela à Conflans qui donnent directement sur la voie fluviale et qui permettent d'utiliser [des] bateaux. Forcément, pour une Ville comme Conflans, capitale de la batellerie, c'est fondamental. »

Pour Christophe Cauchi, le site conflanais est effectivement idéal

pour développer le transport multimodal et contribuer, dans une certaine mesure, à la réduction du trafic routier. « La création de cet appontement pour emmener des matériaux recyclés vers les cœurs de ville et notamment vers Paris nous permet d'économiser un certain nombre de camions sur la route. Une péniche, grosso modo, c'est 40 à 50 camions. Cela évite donc de mettre 40 à 50 camions sur la route ce qui permet d'éviter des nuisances pour les Conflanais et de réduire les émissions de CO2. En plus, sur la Seine, il faut noter qu'on n'est jamais pris dans les embouteillages de la région Île-de-France », affirme le directeur du développement pour le groupe Sartorius. D'après Christophe Cauchi, le coût de création de l'appontement se chiffrerait « aux alentours du million



La construction de l'appontement est un projet privé. Selon Christophe Cauchi, directeur du développement pour le groupe Sartorius, son coût se chiffrerait « aux alentours du million d'euros ».

■ EN BREF

MAGNANVILLE

Coupures électriques : la Ville veut « épargner » les établissements scolaires

Lors du conseil municipal du 12 décembre, les élus de la majorité ont proposé une motion visant à « épargner les services publics essentiels ».

« Épargner les services publics essentiels des coupures électriques programmées. » Ce souhait a été formulé par les élus de la majorité dans une motion proposée le 12 décembre au conseil municipal. Elle a été adoptée à l'unanimité. Rappelant qu'actuellement seuls « les sites critiques » comme les « hôpitaux » et les « points d'importance vitale » ne seraient pas concernés par ces coupures, la Ville souhaite y inclure les établissements scolaires. « Après deux années de Covid ayant perturbé la continuité de l'apprentissage, il serait impensable d'appeler à de nouvelles demijournées de fermetures pour cause de coupures électriques programmées », détaille la motion qui souhaite aussi que « les transports en commun », les « installations et services publics de l'eau » et ceux qui concernent « l'action sociale » et « la dépendance » ne soient pas affectés par les mesures de « délestage ».

CARRIERES-SOUS-POISSY

La Ville rend hommage aux personnes séropositives

Une « Place des Combattantes et des Combattants du Sida » a été inaugurée à Carrières-sous-Poissy.

■ ELODIE PICARD

À l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le sida décrétée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), la Ville de Carrières-sous-Poissy a dévoilé une plaque de rue « Place des Combattantes et des Combattants du Sida » le 1^{er} décembre dernier.

« Confirmant ainsi l'engagement de longue date de la Municipalité dans la prévention et le soutien aux per-

SERVICE Colucci)

Située à proximité immédiate du Pôle multiservices Michel Colucci (124, avenue Maurice Berteaux), cette place est une étape supplémentaire dans le « renforcement des solidarités voulu par la municipalité. »

sonnes atteintes du virus, cette action intervient au lendemain de la sortie du documentaire « Révolution SIDA » qui pose un regard inquiétant sur la situation dans certains pays et le désintérêt progressif au fil des années », indique la Ville dans un communiqué de presse datant du 1er décembre.

Située à proximité immédiate du Pôle multiservices Michel Colucci (124, avenue Maurice Berteaux), cette place est une étape supplémentaire dans le « renforcement des solidarités voulu par la municipalité »

Pour Eddie Aït, maire SE de Carrières-sous-Poissy, vice-président de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) et vice-président de l'association nationale Élus contre le Sida, « il s'agit bien évidemment d'un symbole mais pas uniquement. Nous voulons, à l'occasion de cette journée du 1er décembre montrer aux malades, aux militants, à celles et ceux qui sont investis dans la recherche contre le Sida que les collectivités locales peuvent elles aussi être des moteurs d'une prise de conscience générale : le combat n'est pas gagné, loin de là ».



Jean-Luc Romero (à droite), adjoint au maire de Paris et président de l'association nationale Élus contre le Sida, et Eddie Aït, maire SE de Carrièressous-Poissy, ont inauguré cette plaque le 1er décembre.

C'est un hommage « nécessaire à toutes les victimes, les patients et soi-gnants qui ont lutté et luttent encore contre la maladie. L'épidémie de sida est encore bien réelle : elle touche toutes les catégories de la population, tous les âges et toutes les sexualités », informe le communiqué.

Après avoir vu son label « *Ville engagée contre le sida* » renouvelé le 18 janvier dernier par l'association Élus Locaux Contre le Sida et avoir adopté le 21 décembre 2021 un plan d'actions pour la prévention et la lutte contre les discriminations et le Sida, la Ville

de Carrières-sous-Poissy conforte ainsi sa position « de commune en première ligne dans la communication autour de la maladie, le combat pour l'amélioration des traitements, la garantie d'un accès aux droits et aux soins et contre la précarité ».

Pour Jean-Luc Romero, adjoint au maire de Paris et président de l'association nationale Élus contre le Sida, « Carrières-sous-Poissy est une ville avec un vrai engagement contre la maladie. On sent une vraie volonté ici, notamment sur la prévention avec le soutien aux associations locales et aux acteurs de la santé ».

MEZY-SUR-SEINE

Parc de l'Orangerie : la polémique sur l'abattage d'arbres ne dégonfle pas

Pour faciliter l'accès au projet de construction de 26 logements sociaux dans la partie haute du parc privé de l'Orangerie ayant appartenu à Jean-Bedel Bokassa, des arbres ont été abattus en septembre. Depuis, les membres d'un collectif de riverains dénonçant leur disparition ne décolèrent pas.

CELINE CRESPIN

Un « désastre écologique » à l'échelle de la commune. Les membres d'un collectif de riverains n'ont pas d'autres mots pour décrire le projet de construction du bailleur 1001 Vies Habitat dans le parc privé de l'Orangerie d'une superficie de 9 800 m² ayant appartenu à l'ancien président et empereur de Centrafrique, Jean-Bedel Bokassa. Dans la partie haute du parc, sur environ 1000 m², le bailleur prévoit effectivement de construire 26 logements sociaux dans les prochaines années. Pour en faciliter l'accès, une vingtaine d'arbres ont été abattus. Parmi eux, le collectif de riverains est convaincu que 12 tilleuls étaient centenaires.

«À vue d'œil, on voit que certains arbres font plus de deux mètres de circonférence. On ne pourrait pas les enserrer à bout de bras. Par le biais d'un calcul [...], on a une échelle de valeurs qui nous montre que ces arbres sont centenaires », affirme un des membres du collectif souhaitant rester anonyme. Le calcul en question consiste à mesurer la circonférence du tronc en centimètres à 1,40 mètre du sol, à diviser cette longueur par le nombre Pi puis à multiplier le résultat obtenu par le coefficient d'essence de l'arbre. Le tilleul étant un arbre à croissance rapide, ce coefficient est de 1,5 pour cette espèce végétale. De ce fait, pour un tilleul mesurant précisément deux mètres de circonférence à 1,40 mètre du sol, l'arbre serait âgé d'environ 95 ans. « Ce calcul ne donne pas l'âge précis mais une échelle de valeurs », poursuit-

L'information selon laquelle certains des arbres abattus seraient centenaires est cependant démentie par le maire SE, Fabrice Zuccarelli. « Contrairement à ce qu'on peut entendre, ce ne sont pas des arbres centenaires [...], déclare-t-il. On a pris des mesures précises, ce ne sont pas des arbres qui font deux mètres de circonférence comme certains l'affirment. Ce sont des arbres qui tournent, en moyenne, autour de 50 centimètres de diamètre. » En appliquant le même calcul que précédemment pour les tilleuls, l'âge moyen de ces derniers serait donc d'environ 23,8 ans. « Au maximum [pour les troncs les plus gros], on est autour de 50 ans », ajoute l'édile. Selon lui, dans le parc qui était « laissé à l'abandon », plusieurs des arbres abattus étaient également malades. « Il faut savoir que sur ces tilleuls certains étaient pourris à l'intérieur. Ils faisaient partie du plan d'abattage mais, dans tous les cas, ils auraient donc dus être enlevés », explique Fabrice Zuccarelli. Ce propos ne manque pas de faire réagir le collectif. « Dans ce que nous avons pu regarder, il n'y avait qu'un arbre malade! », rétorque le membre anonyme.

Quoi qu'il en soit, le maire insiste sur le fait que le bailleur s'est engagé à replanter plus d'arbres par la suite. soient bâtis en plus des 26 prévus par le bailleur. Dans un document que s'est procuré *La Gazette* détaillant le contrat de vente signé entre l'Établissement public foncier d'Îlede-France (Epfif) en tant que vendeur et 1001 Vies Habitat en tant qu'acquéreur, le descriptif du programme formulé par le bénéficiaire prévoit effectivement la construction d'environ « 75 logements » en deux phases. La première prévoit la sortie de terre des 26 logements sociaux tandis que la seconde correspond à celle « d'environ 49 logements ».

« Aujourd'hui, il n'y a qu'un permis de construire sur ce terrain [déposé en 2018]. Il est de 26 logements sociaux », tente de rassurer le maire. Le collectif de riverains se tourne, en tout cas, vers la justice pour tenter d'interrompre le projet et est soutenu dans sa démarche par le collectif associatif Jade (Jonction d'associations de



Au total, une vingtaine d'arbres ont été abattus dans le parc. Selon le collectif de riverains, 12 tilleuls étaient centenaires ce que dément le maire SE, Fabrice Zuccarelli.

« Il faut savoir que 1001 Vies Habitat va replanter des arbres. Il n'y a pas juste une coupe d'arbres. Derrière, il y a aussi un aménagement du parc [qui sera public] et, en plus de cela, avant la coupe, j'ai réussi à négocier avec eux qu'il y ait des arbres de plus de cinq mètres de haut qui soient plantés. Ce ne seront pas des petits arbres [...]. Ce seront des arbres quand même volumineux qui seront plantés et, au final, dans ce parc-là, il y aura même plus d'arbres », détaille-t-il. « Goudronner et bétonner pour ensuite planter des arbres pour se donner bonne conscience et dire « on a fait un projet vert ». Pour nous, eh bien, c'est tout sauf vert », objecte le membre du collectif en ajoutant que non seulement la coupe des arbres a fait disparaître la faune locale mais aussi que les futurs arbres qui seront plantés, du fait de leur jeune âge, n'auront pas la même capacité de stockage du carbone que les arbres jugés centenaires. À la place des logements, le collectif aurait préféré l'installation, par exemple, d'un ${\it ~~ parcours~ sport if~ } {\it ~~ }.$

Au sujet de la construction des habitations, le collectif de riverains craint également que d'autres logements défense de l'environnement, Ndlr).
« Nous attaquons sur la caducité du permis de construire [car] les travaux, au sens juridique, n'ont pas encore commencé [alors qu'ils auraient dû l'être].
On a dépassé la date du permis de construire donc à ce titre il est caduque.
Nous attaquons donc pour que le maire reconnaisse la caducité du permis. Nous attaquons également pour qu'il fasse un arrêté d'interruption des travaux parce que, pour nous, le permis de construire est hors la loi », justifie le collectif de riverains de sa motivation à recourir à la justice.

« 1001 Vies Habitat devait intervenir avant 2022 sur le terrain et il y a eu une démolition en 2021 qui fait partie du permis de construire, qui n'est pas indépendante. Ils sont donc bien intervenus sur le terrain », affirme Fabrice Zuccarelli avant d'ajouter : « Les avocats de chaque côté vont échanger pour voir justement si tout le monde est raccord. Si on trouve la moindre petite chose qui ne va pas, on fera le nécessaire pour qu'il y ait une régulation ou une suspension du permis. » Le projet de construction n'est donc pas prêt d'arrêter de faire parler de lui. ■

■ EN BREF

MANTES-LA-VILLE

La Ville et la BNF s'associent pour raconter l'histoire du FC Mantois

Le 13 décembre, en conseil municipal, la municipalité a approuvé la demande de subvention auprès de la Bibliothèque nationale de France (BNF) pour réaliser un documentaire sur le FC Mantois.



Selon l'adjoint au maire en charge du développement et de l'accès à la culture, Guy Cogoni (au centre), ce nouveau jumelage culturel s'étend jusqu'à 2024 et concerne aussi la ville de Mantes-la-Jolie.

Nouveau partenariat, nouveau projet. Dans le cadre du renouvellement du jumelage culturel souhaité par la Région, la Ville qui collaborait avec le musée d'Orsay depuis 2016 s'est tournée cette année vers la Bibliothèque nationale de France (BNF). Selon l'adjoint au maire en charge du développement et de l'accès à la culture, Guy Cogoni, ce nouveau jumelage culturel s'étend jusqu'à 2024 et concerne aussi la ville de Mantesla-Jolie. Dans le cadre de cette collaboration, la municipalité a approuvé le 13 décembre, en conseil municipal, la demande de subvention auprès de la BNF pour réaliser un documen-

taire sur l'histoire du FC Mantois intitulé Mémoires du FC Mantois. « Il s'agit d'un documentaire avec des entretiens, avec du vivant, avec de l'humain et on questionnera tout le monde y compris ceux qui ont travaillé dans les associations avant la fusion [pour former le FC Mantois] », déclare l'adjoint au maire en charge notamment des finances et de l'évaluation des politiques publiques, Ari Benhacoun. En aparté du conseil municipal, la Ville précise également qu'en plus du projet sur le FC Mantois, elle souhaite collaborer avec la BNF autour d'un projet sur les contes et la mémoire orale.

EN BREF

AUBERGENVILLE

Les abords de la gare entament leurs transformations

Le chantier de réaménagement des abords de la gare d'Aubergenville-Élisabethville concerne notamment la rénovation et la modernisation des voiries ainsi que des quais de bus et du stationnement.

« Le coup d'envoi qu'on attendait. » Le 14 décembre, au lancement officiel des travaux de réaménagement des abords de la gare d'Aubergenville-Élisabethville l'édile, Gilles Lécole (LR), était satisfait de savoir que les voiries du quartier vont être rénovées et modernisées en vue de l'arrivée du RER E Eole, désormais attendu fin 2026 à Mantes-la-Jolie.

« La gare datait des années 1970 avec un aménagement autour qui ne correspond plus vraiment aux attentes de demain », déclare-t-il en ajoutant que l'arrivée du RER E va modifier le comportement des usagers de la gare et qu'il est donc important de revoir aussi, dans le cadre de ce chantier, le stationnement des véhicules et les quais de bus.

Selon la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), les travaux ont, en réalité, débuté en novembre et dureront une vingtaine de mois. Le calendrier prévisionnel du chantier est disponible sur le site internet de GPSEO, gpseo.fr. Le coût total du projet s'élève à « 4809396 euros » et est financé à hauteur de « 1442819 euros » par GPSEO en tant que maître d'ouvrage, « 2771391 euros » par Île-de-France mobilités (IDFM) et « 595186 euros » par le Département.



Le lancement officiel des travaux de réaménagement des abords de la gare a eu lieu le 14 décembre. En réalité, le chantier a. lui. débuté en novembre.





Vos courses alimentaires en ligne livrées chez vous

Votre première Livraison



dès 100€ d'achats

AVEC LE CODE : WELCOME

*Voir conditions de l'offre sur Auchan.fr/courses



Commandez sur www.auchan.fr/courses



Choisissez votre horaire de livraison

DU LUNDI AU SAMEDI DE 9H À 21H



Votre commande arrive!

NOTRE CHAUFFEUR VOUS PRÉVIENT DE SON ARRIVÉE

livraison offerte dès 180€ d'achats

5€ de 150€ à 180€ d'achats 9,90€ de 50€ à 150€ d'achats 19,90€ si inférieur à 50€ d'achats Ensachage : 0,20€ / commande

Codes postaux éligibles à la livraison à domicile :

78130, 78250, 95780, 27640, 27730, 78580, 78770, 27620, 78124, 78126, 78770, 78820, 78910, 78920, 78200, 78711, 78710, 78930, 78111, 78270, 78520, 78970, 78410, 78680, 78440, 7890, 78840, 78980

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

■ ELODIE PICARD

MANTES-LA-JOLIE

Incendie: trois immeubles menacent de s'écrouler

Un incendie s'est déclaré dans un appartement situé rue Porte aux Saints, samedi 17 décembre, à 9 h 55.

Samedi 17 décembre, à 9 h 55, un incendie s'est déclaré dans un appartement situé rue Porte aux Saints. Beaucoup de fumée se dégageait de l'appartement. Les pompiers et la police ont donc été appelés pour sécuriser la zone. Le feu s'est propagé et un risque d'effondrement n'est pas exclu, c'est pourquoi les logements adjacents ont été évacués. Un relogement a été engagé vu l'ampleur des dégâts pour sept habitants. L'élu de permanence s'est rendu sur les lieux tout comme le sous-préfet.

Les pompiers ont avisé la police qu'ils resteraient sur place une bonne partie de la nuit afin de sécuriser le périmètre. La locataire du départ de feu a été transportée à l'hôpital de Mantes-la-Jolie pour une gêne liée à la fumée respirée. Suite à l'extinction du feu, une fuite de gaz a été occasionnée par l'intervention des pompiers. L'origine de l'incendie serait accidentelle et causée par une caisse enregistreuse.

Le lendemain, la Ville de Mantes-la-Jolie a communiqué sur sa page Facebook à propos de l'événement : « Pour des raisons de sécurité suite à l'incendie de samedi matin, et des menaces d'effondrement des bâtiments 33, 35 et 37, rue Porte aux Saints, la Ville a pris un arrêté qui reconnaît l'état de péril grave et imminent. Un périmètre de sécurité a été mis en place : son accès est interdit à toute personne non habilitée. En raison du périmètre de sécurité nécessaire et du danger existant, les piétons doivent traverser afin de contourner les immeubles, et la rue est fermée à la circulation sur cette portion. Merci aux pompiers, aux secours, aux policiers municipaux et nationaux, aux différents services publics qui œuvrent depuis hier matin sans relâche. »

POISSY

Deux salariés volent des flacons de parfum de leur entreprise

Quatre individus ont été interpellés pour violences volontaires en réunion sur des policiers et dégradations volontaires de biens publics en réunion.

Le 16 décembre, à 21h01, rue d'Aigremont, un agent de sécurité a signalé que deux salariés venaient de voler des flacons de parfum dans leur entreprise. Une patrouille de police est intervenue pour le vol en cours quand quatre individus ont jeté des cailloux en direction de la voiture de police.

Les pierres ont touché le véhicule et ont fini leurs courses aux pieds des fonctionnaires de police. Les effectifs sur place ont laissé le véhicule de police à l'entrée de la société. Les policiers, victimes de jets de projectiles de la part des quatre individus formellement reconnus par les fonctionnaires, ont interpellé deux garçons de 16 ans qui prenaient la fuite.

Ils ont également interpellé les deux salariés âgés de 37 et 35 ans, et ont retrouvé deux sacs contenant divers objets. ■

LIMAY

608 grammes de cannabis retrouvés dans une Peugeot 208

Suite à une course-poursuite dans Limay, un homme a été interpellé avec 608 grammes de cannabis dans son véhicule.

Mardi 6 décembre à minuit, boulevard Pasteur à Limay, les effectifs de la BAC (Brigade Anti-Criminalité) de Mantes-la-Jolie ont décidé de procéder au contrôle d'une Peugeot 208 qui circulait à vitesse excessive. Seul à bord, le conducteur a refusé d'obtempérer et a emprunté la rocade de Limay à très vive allure

Au niveau du rond-point dit de « la marmite », l'équipage de police qui s'était préalablement positionné à l'annonce de la prise en charge, a fait usage du « stop stick » (outil de travail qui a été développé pour aider les forces de l'ordre à prévenir et mettre fin aux poursuites de véhicules. La barre Stop Stick est étudiée pour stopper des véhicules légers roulant à plus de 40 km/h) au passage de la voiture. Malgré la crevaison des pneumatiques du côté droit, le véhicule a poursuivi sa route jusqu'à la rue des Sautilleux.

À ce niveau, l'individu a quitté l'habitacle et a tenté de prendre la fuite à pied avant d'être interpellé et placé en garde à vue. Depuis l'extérieur, deux « *valises marocaines* » étaient visibles sur la banquette arrière du véhicule. Par la portière conducteur restée ouverte, émanait une forte odeur caractéristique de produit stupéfiant. Placé sous scellés, le véhicule a été remis au service de police. Par la suite, la fouille du véhicule a permis de saisir un total de quatre « *valises marocaines* » représentant un poids total de 137 kilogrammes.

La perquisition réalisée chez l'homme de 38 ans, demeurant à Limay, a amené la découverte de sept plaquettes de résine de cannabis, représentant un poids total de 608 grammes ainsi que de nombreux emballages.

En audition, l'homme a exercé son droit de garder le silence. À l'issue de la mesure de garde à vue, le mis en cause a été entendu devant le Tribunal Judiciaire de Versailles. Il a écopé d'une peine d'emprisonnement de 40 mois et a été placé en détention.



NE PAS PRENDRE LE DÉCHET À LA LÉGÈRE!



YVELINES

Le dernier bilan de la délinquance dans les Yvelines présenté par le préfet Jean-Jacques Brot

Le 14 décembre, le préfet des Yvelines a dévoilé le dernier bilan de la délinguance. Le nombre de violences conjugales recensées à augmenté, la délinquance dans les transports a diminué.

■ PIERRE PONLEVÉ (La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines)

Jean-Jacques Brot, le préfet des Yvelines a dévoilé le mercredi 14 décembre le dernier bilan chiffré de la délinguance dans les Yvelines.

« Le moins que l'on puisse dire, c'est que les données statistiques fournies ravissent le représentant de l'État, tout sourire durant la conférence de presse organisée à cet effet en compagnie de Vincent Roche, commandant du groupement de gendarmerie départemental des Yvelines, et de Julien Defer, directeur départemental de la sécurité publique des Yvelines. Derrière ces résultats en apparence reluisants, il convient de contextualiser certains chiffres pour mieux les appréhender », écrivent nos confrères de 78actu.

À noter que ces données ont été obtenues en réalisant la moyenne des chiffres en pourcentage livrés par la gendarmerie et la police. Par ailleurs,

Le préfet des Yvelines, Jean-Jacques Brot, a dévoilé le dernier bilan chiffré de la délinquance dans le département.

86 % des actes de délinquances surviennent en zone d'intervention de la police dans le département, un élément pris en compte lors du calcul de la moyenne.

Concernant les violences conjugales et intrafamiliales, ce sont les seules qui augmentent dans le département: +3 %. « En 2019, les Yvelines étaient même l'un des trois départements avec le plus de féminicides en France (sept selon un rapport de la Cour des comptes). Néanmoins, une étude publiée jeudi 15 décembre par le ministère de l'Intérieur montre que les faits de violences conjugales enregistrés par les forces de sécurité ont doublé depuis 2016. [...] Ce type de violences représente tout de même entre quatre et 16 gardes à vue chaque jour dans les commissariats yvelinois », précise

Le bilan démontre une diminution des cambriolages de 10,3 % sur le dernier trimestre 2022. « Ça diminue mais pas comme on le voudrait », nuance le préfet. « Le représentant de l'État tempère ce chiffre car sur l'ensemble de l'année 2022, le nombre de cambriolages reste en hausse par rapport

Pour les vols de voiture, ils baissent eux de 16 % sur le dernier trimestre. « Dans le secteur gendarmerie, principalement rural et périurbain, les vols de voiture augmentent néanmoins ».

En ce qui concerne la délinquance urbaine, « les vols à l'arraché, invectives et violences dans l'espace public, à l'instar des deux premières catégories, baissent également : -15 % sur le dernier trimestre », poursuit 78actu. La police a placé en garde à vue 38 individus et a saisi sept engins depuis septembre à propos de de la lutte contre les rodéos urbains, une priorité de l'été du ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin.

La délinquance dans les transports, une des priorité du préfet à l'approche des Jeux Olympiques de 2024, est en baisse de 37 % sur ce dernier trimestre. Résultat d'une grosse mobilisation des forces de police et de gendarmerie.

Enfin, concernant le trafic de drogue, « la mise en place d'amendes forfaitaires délictuelles augmente le nombre de consommateurs punis. 1300 amendes ont été délivrées en 2022 dont 427 depuis septembre. Concernant les trafiquants, ils sont 122 à avoir été arrêtés lors du dernier trimestre », conclut l'article de nos confrères.

PLAISIR

Interpellation suite à un affrontement entre policiers et ieunes

Les policiers ont affronté des jeunes dans la rue du Valibout dans la soirée du 14 décembre. En résulte l'interpellation d'un jeune adolescent de 15 ans.

Le mercredi 14 décembre peu après 22 heures, des policiers qui se trouvaient dans la rue du Valibout ont essuyé des salves de mortiers d'artifice tirés par cinq ou six individus. En réponse, les policiers ont riposté avec l'armement collectif qui a touché les belligérants.

Des barricades dressées dans la rue Robespierre

Lors de la sécurisation menée par les forces de l'ordre, des jeunes ont dressé des barricades dans la rue Robespierre et ont lancé des projectiles sur les fonctionnaires. La portière d'une voiture de la BAC (Brigade anti-criminalité) a été abîmée à cause d'un des projectiles.

Un jeune homme de 15 ans, résidant dans la commune, a été arrêté et placé en garde à vue. ■

TRAPPES

Un majeur et un mineur arrêtés pour avoir conditionné de la résine de cannabis

Les policiers qui menaient un contrôle de parties communes sont tombés sur deux hommes en train de conditionner une plaquette de cannabis pour la revendre au détail.

Le lundi 12 décembre à 18 heures, des effectifs de police étaient en train de mener une opération de contrôle dans des parties communes d'immeubles situés dans le square Thorez quand ils ont constaté au

septième étage d'un immeuble deux individus en train de conditionner de la résine de cannabis.

Les deux hommes, un majeur âgé de 19 ans et un mineur âgé de 17 ans,

sont très défavorablement connus des services de police. Ils ont été interpellés puis placés en garde à

Lors de leurs auditions, le majeur a nié sa participation au conditionnement des produits stupéfiants, justifiant sa présence dans les escaliers par le fait d'attendre l'un de ses amis.

Le second mis en cause

Le second mis en cause, mineur, a reconnu, quant à lui, l'intégralité des faits, expliquant avoir acheté la plaquette de résine de cannabis dans le but de la revendre pour en tirer un bénéfice de 230 euros. Il a dédouané son comparse, expliquant qu'il lui avait demandé de l'aider mais que celui-ci avait refusé.

Sur instructions du Parquet, le mis en cause mineur s'est vu notifier une convocation par officier de police judiciaire (COPJ) le 9 janvier 2023,

TRAPPES

Deux hommes interpellés suite à une altercation avec la police

Le mercredi 14 décembre, des policiers ont arrêté deux hommes qui avaient dressé une barricade pour empêcher ces derniers de progresser.

Des pompiers étaient mobilisés pour un feu de poubelles le mercredi 14 décembre dans le square Jean Cocteau vers 19h30. Ils ont appelé la police pour venir sécuriser les lieux. À leur arrivée, les fonctionnaires de police ont fait face à un barrage de détritus sur la voie publique mis en place par des individus. Un d'entre eux, âgé de 38 ans et résidant sur la commune, a été interpellé. Un tir de LBD (lanceur de balles de défense) fût nécessaire pour disperser la foule qui commençait à s'agglutiner. Une seconde personne a été interpellée. Il s'agit d'un homme âgé de 22 ans qui habite également à Trappes. ■

reconnait les faits

devant le juge des enfants.■

Des policiers viennent pour surveiller la mission des sapeurs-pompiers

Des sapeurs-pompiers qui étaient en train de circonscrire une palette en bois en feu, ont appelé les policiers car un groupe de jeunes hostiles commençait à se former.

Le jeudi 15 décembre dans la rue Maximilien Robespierre, une dizaine d'individus ont mis le feu vers 21h45, à une palette en bois sans risque de propagation. Alors qu'ils se trouvaient en retrait, les policiers de la BAC (Brigade anti-crimina-

lité), qui surveillaient le travail des sapeurs-pompiers, ont été pris à partie par le groupe de jeunes. La BAC a fait usage de l'armement collectif pour disperser le groupe hostile. Il n'y a eu aucun blessé ni aucun dégât.■



Le trafic de lutte contre les stupéfiants mobilise grandement les forces de

SPORT

■ CELINE CRESPIN

Un match au sommet pour une troisième étoile. L'Argentine et la France, qui ont toutes deux remporté à deux reprises le titre mondial, se sont retrouvées, le 18 décembre, en finale de la Coupe du monde 2022 au Qatar. Dans plusieurs communes de vallée de Seine, les spectateurs ont suivi en direct, sur écran géant, l'événement sportif. Que ce soit, par exemple, au théâtre Simone Signoret, à Conflans-Sainte-Honorine, ou au forum Armand Peugeot, à Poissy, le public était venu nombreux pour encourager l'équipe de France. Malgré une défaite des Bleus, le suspens était au rendez-vous.

Les joueurs du sélectionneur français Didier Deschamps ont été bousculés lors de la première période. Dominés par les Argentins, les Bleus ont encaissé un but du capitaine argentin Lionel Messi sur penalty à la 23° minute après une faute du Français Ousmane Dembélé sur son adversaire Ángel Di Maria. Ce dernier inscrit un second but treize minutes plus tard.

La réaction française attendue a eu lieu en seconde période. À la 79° minute, le joueur français Kolo

FOOTBALL

Coupe du monde : l'Argentine détrône la France

La finale de la coupe du monde de football 2022 au Qatar a eu lieu le 18 décembre entre la France et l'Argentine. Plusieurs villes de vallée de Seine ont permis aux spectateurs de se rassembler devant des écrans géants pour suivre l'événement sportif. Les Français se sont inclinés lors de la séance des tirs au but.



Les spectateurs étaient venus nombreux au forum Armand Peugeot, à Poissy, pour encourager l'équipe de France. Malgré une défaite des Bleus, le suspens était au rendez-vous.

Muani passe devant l'Argentin Nicolás Otamendi et tombe dans la surface de réparation ce qui permet aux Bleus d'obtenir un penalty. Il est transformé par Kylian Mbappé à la 80° minute. Deux minutes plus tard, le Français inscrit un second but sur une reprise de volée et permet ainsi à son équipe d'égaliser.

Les deux sélections nationales n'étant pas départagées à l'issue du temps réglementaire, les prolongations ont donc eu lieu. En inscrivant un nouveau but à la 108e minute, Lionel Messi pensait sans doute éviter la séance des tirs au but à son équipe. C'était sans compter sur la détermination de Kylian Mbappé qui a, à nouveau, permis à l'équipe de France de revenir dans le match en transformant un penalty à la 118e

minute suite à la main de l'Argentin Gonzalo Montiel dans la surface de réparation. Durant la séance des tirs au but, l'Argentine s'est néanmoins imposée 4 buts à 2.

Après le coup de sifflet final, la déception était immense du côté des joueurs français. Le président de la République, Emmanuel Macron (Renaissance), est alors descendu des tribunes pour tenter de réconforter Kylian Mbappé. « Je lui ai dit qu'il n'avait que 24 ans. Il a été meilleur buteur de cette Coupe du monde. Il a gagné une Coupe du monde (en 2018, Ndlr), il a fait une finale. J'étais aussi triste que lui. J'ai dit qu'il nous avait rendu très fiers et qu'à la fin on a perdu un match de foot, on est passé à rien. C'est le sport », déclare Emmanuel Macron aux micros de *RMC* et *BFMTV*.■

FOOTBALL

National 3: les Muriautins se font surprendre à Linas-Monthléry

Le 17 décembre, pour le match de rattrapage de la cinquième journée du championnat en National 3, les joueurs de l'OFC Les Mureaux se sont inclinés 2 buts à 1 sur le terrain de Linas-Monthléry.

Une quatrième défaite consécutive. Dans le cadre du match de rattrapage de la cinquième journée

du championnat en National 3, les joueurs de l'OFC Les Mureaux se sont rendus sur le terrain de



Linas-Monthléry (Essonne) où ils se sont inclinés 2 buts à 1.

Le premier but de la rencontre a été inscrit par le défenseur muriautin Nlamdu Nkialuzitu à la 28° minute de jeu. Le club de Linas-Monthléry n'a cependant pas mis longtemps pour égaliser puisque son attaquant Issa Cisse est parvenu à tromper le gardien muriautin à la 33e minute. Il a ensuite donné l'avantage à son équipe en inscrivant le second but de Linas-Monthléry à la 52^e minute de jeu.

L'OFC Les Mureaux est à la huitième place du championnat avec 15 points. Le prochain match des Muriautins aura lieu le 14 janvier prochain dans le cadre de la douzième journée de la compétition. Ce jour-là, à 16 h 30, les joueurs de l'OFC Les Mureaux tenteront de renouer avec la victoire en allant s'imposer sur le terrain de l'équipe réserve du Paris FC.

COURSE A PIED

Une quatrième édition du trail urbain de la galette programmée

L'événement sportif aura lieu le 14 janvier. Le départ sera donné à 18 h 30 au niveau de la place de l'Étape près de la collégiale à Mantes-la-Jolie.

Douze kilomètres. Cette distance est celle que les participants au trail urbain de la galette devront parcourir. La quatrième édition de l'événement, accessible à partir de 16 ans, est prévue le 14 janvier pour un départ fixé à 18 h 30 au niveau de la place de l'Étape située près de la collégiale mantaise.

« [Les coureurs] découvriront [ou redécouvriront] les lieux emblématiques à

Mantes-la-Jolie grâce à un parcours [...] en plein coeur de la ville : centreville, île aux Dames mais aussi berges de Seine verront les [participants] se succéder avant le traditionnel « ravitaillement-galette » prévu à la fin de la course », résume le communiqué. Le coût de participation à l'événement est fixé à 15 euros. Les inscriptions sont toujours possibles. Elles se font en ligne à l'adresse trail-de-la-galette-2023.onsinscrit.com. ■



Le trail urbain de la galette ne propose qu'un seul parcours. Il est long

VOLLEY-BALL

Élite : le CAJVB n'a pas tremblé face à l'AL Caudry

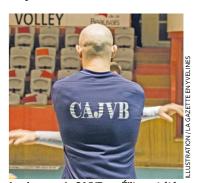
Le 17 décembre, l'équipe masculine du CAJVB évoluant en Élite était en déplacement pour disputer la dixième journée du championnat en Élite face à l'AL Caudry. Les joueurs de vallée de Seine se sont imposés 1 set à 3.

Une belle victoire. Le 17 décembre dernier, la sélection masculine du CAJVB qui évolue au niveau Élite s'est imposée 1 set à 3 sur le terrain de l'AL Caudry (Nord). La rencontre avait lieu dans le cadre de la dixième journée du championnat.

Une belle victoire

Menés 25 à 22 à l'issue de la première manche, les hommes de vallée de Seine ont su renverser le match en remportant les trois sets suivants sur les scores respectifs de 23 à 25, 13 à 25 et 18 à 25. À l'issue de ce match, le CAJVB est en tête du classement avec 20 points.

L'équipe masculine évoluant en Élite n'est cependant pas la seule sélection du CAJVB a avoir remporté une victoire durant le weekend. Le 18 décembre dernier, les joueurs du CAJVB évoluant en Nationale 2 se sont également imposés à domicile, 3 manches à 0, face à l'AL Caudry dans le cadre de la neuvième journée du championnat. Les trois sets ont été remportés sur les scores de 25 à 11, 25 à 15 et 25 à 17. Les hommes du CAJVB en Nationale 2 sont, eux aussi, en tête du classement avec 25 points. ■



Les joueurs du CAJVB, en Élite, ont été menés 25 à 22 à l'issue de la première manche. Ils ont ensuite remporté les 3 suivantes 23 à 25, 13 à 25 et 18 à 25,



Centre de Travaux de Magnanville



- Aménagement de votre cadre de vie :

- Allées, accès garage, parking et terrasses.
- construction et entretien des routes
- Equipements urbains

- Sols industriels
- Travaux hydrauliques et d'assainissement
- Terrassements, voiries, enrobés

ZAC des Brosses - rue des Mongazons - 01 30 92 04 10

magnanville@watelet-tp.fr

CULTURE LOISIRS

■ CELINE CRESPIN

POISSY

Une exposition sur les jouets animaliers

Jusqu'au 9 juillet, le public est invité à venir découvrir au musée du jouet l'exposition Petites bêtes de tout poil! Jouer avec l'animal, de l'Antiquité à nos jours.



Les jouets d'enfants basés sur le monde animalier constituent un fonds permanent important

Un véritable retour en enfance. Jusqu'au 9 juillet prochain, le musée du jouet organise une exposition centrée sur les jouets animaliers. Elle s'intitule Petites bêtes de tout poil! Jouer avec l'animal, de l'Antiquité à nos jours et permet de se rendre compte à quel point les jouets basés sur le monde animalier sont omniprésents durant l'enfance.

« Des animaux à traîner de l'Antiquité, aux chevaux à bascule des XIX^e et XX^e siècle, en passant par les peluches et les animaux virtuels contemporains [sont présentés] », déclare le communiqué de l'événement en insistant sur le fait que les jouets animaliers constituent un fonds permanent important au musée du jouet.

L'exposition est accessible du

mercredi au vendredi, de 10h à 12h30 et de 13 h 30 à 18 h, ainsi que les samedis et dimanches de 13 h à 18 h. Les tarifs sont compris entre 5 et 7 euros mais l'événement est gratuit pour les enfants de moins de 6 ans ainsi que les premiers dimanches du mois.

ANDRESY

Une exposition hors du temps à la galerie des passions

Les peintures à l'huile de l'artiste Michèle Fuss sont exposées jusqu'au 1er janvier à la galerie des passions. Ses œuvres concernent à la fois des paysages mais aussi des scènes

Au fil du temps. Tel est le nom de l'exposition des peintures à l'huile de l'artiste andrésienne Michèle Fuss qui seront exposées jusqu'au 1er janvier à la galerie des passions située au niveau de l'espace culturel Julien Green.

Parmi les œuvres présentées, on y trouve des tableaux représentant des paysages au bord de l'eau. « [Michèle Fuss] trouve à Andrésy avec les bords de la Seine une source d'inspiration inépuisable au gré des saisons [et] se permet avec ses dernières productions de se rapprocher au plus près de l'eau », déclare le communiqué en ajoutant que l'artiste aime également peindre des scènes de rue et d'intimité familiale. « Elle compose ses toiles à partir de photos, de souvenirs de son enfance et de ses observations quotidiennes », ajoute le descriptif de l'événement.

Roméo et Juliette dans un spectacle

« Parce que Roméo et Juliette c'est nous,

LES MUREAUX

Le conte d'Hansel et Gretel revisité

La pièce de théâtre musicale Hansel et Gretel du collectif Ubique sera jouée le 14 janvier, à 16 h, à la salle de spectacle de la Micro-Folie.

Le 14 janvier prochain, à 16 h, la salle de spectacle de la Micro-Folie située à l'intérieure de la médiathèque accueillera le collectif ubique pour une pièce de théâtre musicale intitulée Hansel et Gretel. L'événement s'inspire du conte du même nom des frères Grimm, sorti en 1812, tout en prenant néanmoins certaines libertés avec l'œuvre originale.

« Deux enfants, une sorcière, une maison en pain d'épices. Tous les célèbres ingrédients du conte sont là. Mais il faut voir ce qu'en fait le collectif ubique pour fondre de plaisir devant ce périple théâtral et musical qui utilise les charmes les plus singuliers pour remettre au goût du jour la célèbre recette des frères Grimm : théorbe, luth, scie musicale, violon, percussions, textes chantés, scandés », déclare le communiqué de l'événement qui précise que le collectif a réécrit intégralement le texte pour son spectacle. La pièce est accessible à partir de 6 ans. Les tarifs sont compris entre 4 et 5 euros. Pour obtenir plus de renseignements, il est possible de téléphoner au 01 30 91 24 30. ■



La salle de spectacle de la Micro-Folie est située à l'intérieure de la média-thèque et les tarifs pour assister à la représentation du collectif Ubique sont compris entre 4 et 5 euros.

Spécialiste de l'aménagement

MANTES-LA-VILLE

Un spectacle de danse sur une œuvre de Shakespeare

Le 13 janvier, à 20 h 30, le public pourra découvrir le spectacle de danse néo-classique Roméo et Juliette à l'espace culturel Jacques Brel.

Un nouveau spectacle pour le chorégraphe et metteur en scène François Mauduit. Après l'adaptation

du conte Casse-noisette en un ballet, sa compagnie revient sur le devant de la scène pour raconter l'œuvre

communiqué du choix de l'œuvre de Shakespeare. Parce que Roméo et Juliette sont intemporels et que l'intolérance, toujours d'actualité, fera toujours naître de nouveaux amants maudits. Parce que la force de ces histoires qui œuvrent pour l'universel est

artistiques hors du commun. »

de danse néo-classique.

Des chansons de Jacques Brel mises à l'honneur

Le spectacle sera rythmé par les musiques des compositeurs Prokofiev et Berlioz et des chansons de Jacques Brel. Pour y assister, les tarifs varient entre 12 et 26 euros. Pour réserver, il est possible de téléphoner au 01 30 98 55 46 et de payer par carte bancaire ou bien d'envoyer un chèque à l'adresse postale de l'espace culturel Jacques Brel situé 21 rue des Merisiers à Mantes-la-Ville. Une autre possibilité consiste à venir aux heures d'ouverture de l'espace culturel qui rouvrira le 3 janvier.



Pour réserver, il est possible de venir aux heures d'ouverture de l'espace culturel Jacques Brel qui rouvrira le 3 janvier prochain.



PAVECO

11, rue Panhard et Levassor

78570 Chanteloup les Vignes

01 39 70 43 01

www.paveco.eu

15

ETAT ET CIVILS

L'école comme vecteur de valeurs républicaines

En marge d'un goûter républicain organisé par la Brigade Académie, des élèves ont reçu un diplôme de remerciement pour leurs travaux sur la connaissance des valeurs de la République.



Le maire de Mézières-sur-Seine, Laurent Fontaine, et Grégory Bion, entourés des enfants ayant reçu leurs diplômes républicains.

La proximité entre les élèves de l'école élémentaire « *Les Tilleuls* » et sa police pluri-communale n'est plus à prouver. Tous s'amassent auprès de Grégory Bion – le chef de ce service - après avoir reçu leurs diplômes de remercie-

ment suite à leurs dessins pour le *Pol'Prox 2022*. Et tous savent expliquer avec leurs mots les valeurs républicaines.

« Depuis cette année et pendant 5 ans, 30 % des professeurs vont être

formés aux valeurs de la République et de la laïcité », explique Laurence Leclercq, inspectrice de l'Éducation nationale du 1er degré sur le secteur d'Aubergenville. Des enseignants référents s'occuperont de cette formation auprès de leurs collègues. De plus, de nombreux outils comme le réseau Canopé ou le guide républicain sont disponibles tout le temps afin de les aider.

De nombreux moyens mis en place

« La mission principale de l'école est l'acquisition du savoir et de former des citoyens », renchérit Ali Fathi, délégué auprès du Préfet à l'Égalité des Chances sur le territoire des Mureaux. Mais attention, si l'école doit être celle des valeurs républicaines, les représentants de la chose publique se doivent de la respecter. Par exemple, en évitant certains mots ou lois récentes...

État et Civils présenté par Aurélien Bayard, tous les mercredis, à 11 h, sur le 95.5 FM. Vous pouvez également retrouver l'intégralité de ce long format en podcast sur le site www.lfm-radio.com.

ON EN PARLE

Jeunesse et environnement

Rares sont ceux qui remettent en cause la réalité du changement climatique, malgré les œillères de certains. Pourtant trop rares sont aussi ceux qui agissent. Dans son dernier numéro, Manon recevait deux invités : Éric Vassalo, chargé de communication de GreenPeace Versailles et Zoé, militante du collectif Youth For Change.

Alors que la moitié de la population mondiale souffre déjà de la hausse de 1,1°C, les angoisses de beaucoup de jeunes se cristallisent autour de la question de l'environnement, et un sentiment de No futur gagne les générations qui devraient être nos futures.

« On essaye de pousser les choses et eux essayent de les freiner »

Face à l'inaction des gouvernements, leurs actions les rassurent mais leurs inquiétudes persistent pour autant.

La jeune femme de 15 ans a rejoint Youth For Change, la branche franco-belge du mouvement Friday for Future lancé par Greta Thunberg en 2018, et les membres de GreenPeace échangent autour de leurs inquiétudes et leurs espoirs pour l'avenir. ■

On En Parle, émission présentée par Marion Marques, tous les jeudis, de 11 h à 11 h 30, en écoute sur le 95.5 FM et sur lfm-radio.com.



Zoé et Éric Vassalo étaient au micro de *LFM* pour parler de l'engagement des jeunes envers l'écologie.

EUX

SUDOKU : niveau moyen

		8			2		3	
		1		7	6			4
4	2	5			1			7
	4	3				8	7	
	5			4		3		6
	6	7	9	2			1	
		4	Г	8		П	6	3
		9		6				
	8	6		3		1		

SUDOKU: niveau difficile

7								
8	2		7					3
		4	8				2	1
4			5			1		
		2				3		
				7		4		6
			4		7		1	
		8				6		7
	9	7			8			

Les solutions de La Gazette en Yvelines n°324 du 14 décembre 2022 :

7	1	9	2	3	8	5	4	6
3	5	4	1	6	7	2	8	9
6	2	8	5	4	9	1	7	3
1	7	3	8	2	6	9	5	4
9	4	5	3	7	1	6	2	8
8	6	2	4	9	5	3	1	7
5	8	6	7	1	3	4	9	2
4	3	7	9	5	2	8	6	1
2	9	1	6	8	4	7	3	5

6	5	8	2	9	3	1	7	4
4	1	9	5	6	7	2	8	3
7	2	3	1	4	8	6	9	5
8	7	2	9	1	4	3	5	6
3	6	1	8	7	5	9	4	2
9	4	5	3	2	6	8	1	7
2	8	7	6	5	9	4	3	1
1	3	4	7	8	2	5	6	9
5	9	6	4	3	1	7	2	8

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La_Gazette en Yvelines



L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosnysur-Seine à Achères en passant par chez vous!

Vous avez une information à nous transmettre ?
Un évènement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yyelines fr

Directeur de la publication, éditeur : Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines. fr Rédacteur en chef : David Canova - david.canova@lagazette-sqy.fr Actualités, culture, sport : Céline Crespin - celine.crespin@lagazette-yvelines.fr Actualités, faits divers : Elodie Picard Publicité : Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr Mise en page : Lucas Barbara-maquette@lagazette-yvelines. fr Imprimeur : Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 12-2022 - 60 000 exemplaires Edité par *La Gazette du Mantois*, société par actions simplifiée. Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville



Vous êtes étudiant et vous recherchez un job rémunéré et solidaire ? VOUS L'ACCOMPAGNEZ, IL S'ÉPANOUIT!

Soutenez un enfant tout au long de l'année: aide aux devoirs, construction d'un projet d'orientation, découverte des métiers et des formations, apprentissage des outils numériques.

Un dispositif de mentorat porté par le Département des Yvelines à destination des jeunes protégés par l'Aide Sociale à l'Enfance et résidant en Quartier Prioritaire de la Ville.

Le projet Mentor et moi est cofinancé par le Fonds Social Européen et le Département des Yvelines









